

Produits et services

BELGATES est une société technologique belge, développant et commercialisant des services Internet :

- Enregistrement de noms de domaine .be, .org, .com, .net, .eu
- Redirections d'URL
 - URL Forward
 - URL Framing
 - URL Alias
- Hébergements de site web
 - Web Basic Pack
 - Web Presence Pack
 - Web Bronze Pack
 - Web Silver Pack
 - Web Gold Pack
 - IIS Corporate Pack
 - WebDev Pack
- Mail Box (PO3 + Webmail)
- Online Backup (Quick Backup)

Avantages et Engagements

Notre Programme Revendeur vise les revendeurs IT et les Webdesigners

En tant que revendeur Certifié :

- Vous revendez sous votre nom les produits et services Belgates.be,
- Vous définissez les prix à vous clients,
- Vous vous occupez de la facturation et des paiements,
- Vous faites le support technique (niveau 1),
- Vous avez accès à des produits attrayants à prix réduits,
- Vous gérez vos activités d'achat en ligne,
- Vous profitez d'un accès prioritaire à notre support technique (niveau 2),

Il y a 3 types de revendeurs en fonction de leurs engagements et avantages:

Bronze Partner :	Silver Partner :	Gold Partner :
<ul style="list-style-type: none"> • Réduction 15% • 20 noms de domaine /an. • 500 € htva de chiffre d'affaires sur les autres services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction 20% • 50 noms de domaine /an. • 1.000 € htva de chiffre d'affaires sur les autres services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction 25% • 100 noms de domaine /an • 2.000 € htva de chiffre d'affaires sur les autres services.

Obligations

- Le revendeurs s'engage à respecter les codes de conduite de DNS.be, ICANN et EURID.
- En particulier, les noms de domaine seront enregistrés au nom du client final (association, nom, prénom, email,...).
- Les quotas devront être atteints avant le 31/12 de chaque année, quota prorata temporis la première année.
- Le revendeurs devra respecté les délais de paiement à 30 jours des factures belgates.
- Les montants en € htva considérés seront ceux d'application au moment de la facturation (promotions, changement de prix)
- Le revendeurs devra être assujetti à la TVA (sociétés, indépendant,).

Belgates applique les critères suivants pour l'acceptation de nouveau revendeurs :

- Les statuts ou le registre de commerce doivent mentionner clairement que la revente de produits informatiques ou de solution informatiques constitue l'activité principale de la société.
- Au moins 80% du chiffre d'affaires doivent être réalisés par le biais de la revente de produits informatiques (hardware, software) ou de la fourniture de services liés à internet n'étant pas en compétition à les activités de Belgates.

Belgates applique le procédure suivante pour l'acceptation de nouveaux revendeurs :

Toutes les demandes d'inscription sont vérifiées chaque jour.

Lorsque votre société ne répond pas aux critères susmentionnés, Belgates se réserve le droit de refuser votre demande.

Si les conditions sont remplies, un login et un password vous sera attribué. Ces données vous permettront d'avoir accès à votre interface de gestion.

Si en fin d'année, vous n'avez pas réalisé les objectifs, nous nous verrons contraints de supprimer vos conditions revendeurs et vous attribuer les conditions standards.

Aujourd'hui, avez vous :

Description	Oui/Non	Quantité	Remarque
Un portefeuille de noms de domaine *.be ?	Oui/Non		
Un portefeuille de noms de domaine autres que *.be (com/net/org/...) ?	Oui/Non		
Un portefeuille de Hosting ?	Oui/Non		
Un portefeuille de Mailboxes ?	Oui/Non		
Gérez-vous des sites pour vos clients ?	Oui/Non		

Nom société :			
T.V.A			
Nom :			Prénom :
Rue :			N° :
Code postal :			Localité :
N° téléphone :			N° fax :
Banque :			N° compte :
Date :	____/____/____		Signature : _____